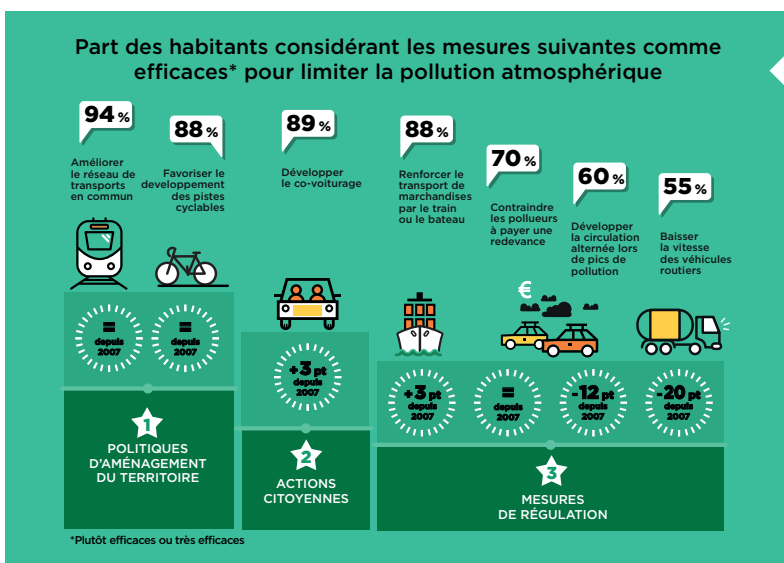
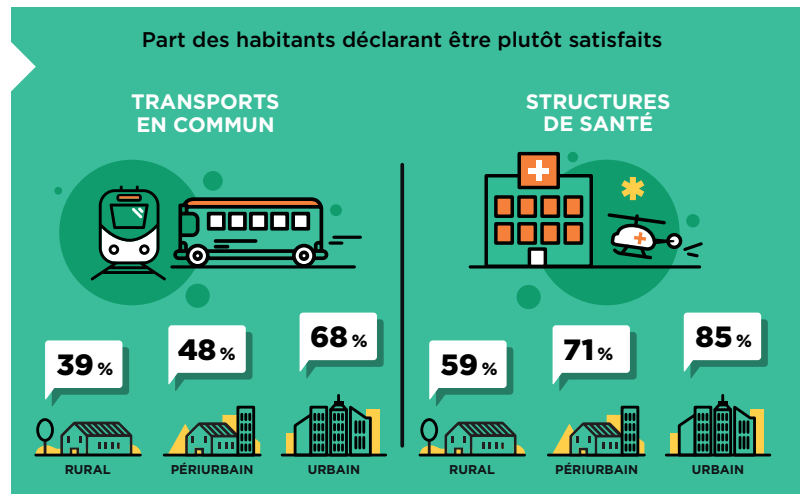


# ATTENTES ET NIVEAU DE SATISFACTION VIS-À-VIS DE SOLUTIONS COLLECTIVES : DE FORTES ATTENTES VIS-À-VIS DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET EN PARTICULIER DE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

## 90 % des habitants sont satisfaits de leur lieu de vie avec des variations selon le type d'équipement

Le niveau de satisfaction des habitants de la région vis-à-vis de l'environnement dans lequel ils vivent est globalement très élevé mais varie selon le lieu de vie et le type d'équipement. Pour les structures de santé par exemple, 59 % des habitants en milieu rural et 85 % en milieu urbain se disent satisfaits. Ce sont les habitants des milieux ruraux qui se sont déclarés les moins satisfaits des transports en commun. //



## Les actions citoyennes et les politiques d'aménagement du territoire sont jugées les plus efficaces pour limiter la pollution atmosphérique

Les politiques d'aménagement telles que l'amélioration des transports en commun et le développement des pistes cyclables sont les mesures que la population juge les plus efficaces pour lutter contre la pollution de l'air extérieur. Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur donnent aussi la priorité à des initiatives citoyennes comme le covoiturage. Ils placent en dernière position certaines mesures de régulation, en particulier celles les plus contraignantes au niveau individuel comme la baisse de la vitesse des véhicules routiers. //

## 1<sup>ère</sup> cause de précarité énergétique : la mauvaise isolation des logements

L'habitat en lui-même peut également être une source d'insatisfaction et de risques pour la santé, notamment pour les ménages les plus modestes en situation de précarité énergétique. Dans la région, cela concerne environ 110 000 foyers<sup>1</sup>. Selon les habitants, celle-ci est le plus souvent due à une mauvaise isolation thermique de leur logement (39 %). //

1. Ménages déclarant avoir souffert du froid pendant au moins 24 h au cours des 12 derniers mois, pour un motif relevant de la précarité énergétique et appartenant aux 30 % des ménages les plus modestes, selon le revenu par unité de consommation - (Source : extension régionale du Baromètre santé 2016, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Santé publique France - exploitation ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur).

